

Paris, le 30 juin 2026.

ASSEMBLEES GENERALES DE LA PROCIREP ET DE L'ANGOA

**LA PROCIREP ETEND SON MANDAT A LA GESTION DES DROITS DES PRODUCTEURS
EN MATIERE D'IA GENERATIVE**

Lors de leurs Assemblées Générales qui se sont tenues ce lundi 29 juin 2026 sous la présidence d'Isabelle MADELAINE, les associés de la **PROCIREP** (société des producteurs de cinéma et de télévision en charge de la gestion des droits de copie privée) et de **l'ANGOA** (société des producteurs en charge de la gestion des droits de retransmission) ont approuvé les rapports de transparence des deux sociétés et l'ensemble des résolutions soumises au vote. Il a également été procédé à des modifications statutaires destinées notamment à préciser les modalités du droit d'accès des associés aux informations tenant à l'activité de ces OGC, et à modifier les conditions d'éligibilité à la présidence de la société.

Les deux sociétés de gestion collective des producteurs de cinéma et de télévision ont distribué un total consolidé de 78 M€ en 2025, soit 7 M€ de plus qu'en 2024, dont 15 M€ attribués au titre des aides à la création. Les frais de gestion pratiqués sont quant à eux restés à des niveaux très compétitifs, représentant en moyenne 4,55% des montants collectés pour la PROCIREP, et 3,60% pour l'ANGOA.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire, les membres de la PROCIREP ont par ailleurs confirmé l'apport de droits qui était proposé afin de mettre en place une **gestion collective volontaire des producteurs cinématographiques et audiovisuels en matière d'utilisation de leurs œuvres à des fins d'entraînement des systèmes et modèles d'IA générative**.

A cette occasion, la **PROCIREP réaffirme son total soutien à la proposition de loi « Darcos » relative à l'instauration d'une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'intelligence artificielle**, qui constitue un élément clé de transparence et de rééquilibrage du rapport de négociation entre titulaires de droits et acteurs de l'IA.

Contact : Idzard VAN DER PUYL – Tél.: 01.53.83.91.85/83 – Mèl : ivdp@procirep.fr

PROCIREP & ANGOA – 11bis, rue Jean Goujon – 75008 Paris – Web : www.procirep.fr